

● (10.20 p.m.)

Je suis convaincu que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien devrait y envoyer une équipe de spécialistes pour donner des conseils et appuyer les déclarations du ministre de l'Expansion économique régionale et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les gens en cause devraient pouvoir participer à la préparation de leur avenir, et au progrès de l'économie de la région, pour le bien de leurs familles et de leurs enfants. Je demande humblement au secrétaire parlementaire de m'obtenir une réponse à cette question.

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que nous nous préoccupons aussi des résidents de sa circonscription, surtout de ceux qui se trouveront à l'intérieur du parc. Nous avons certes l'intention de tout faire pour atténuer les difficultés et le dérangement qui leur seront infligés. Je reprends la question du député qui se lit comme il suit:

...le ministre dirait-il si on a passé un contrat en vue de faire effectuer des travaux d'arpentage dans le parc national de Bonne-Baie dans l'Ouest de Terre-Neuve?

La réponse directe est la suivante: il y a eu récemment un appel d'offres pour l'arpentage des limites du parc national Gros Morne. On a communiqué avec 12 entreprises intéressées et six ont présenté des soumissions. On les a étudiées en collaboration avec l'arpenteur général. Une recommandation a été faite au Conseil du Trésor qui doit en décider. On prépare un contrat et on annoncera bientôt le nom de l'heureux soumissionnaire.

LA JEUNESSE—LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»
—LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, lors de l'annonce du programme «Perspectives-Jeunesse», les députés siégeant de ce côté-ci de la Chambre ont élevé des réserves quant au délai très bref laissé aux candidats pour élaborer leurs projets et les déposer, ainsi qu'au sujet du temps très limité qui serait consacré à l'examen et à l'évaluation des candidatures. Le programme a été annoncé si peu de temps avant le début des vacances universitaires que nous estimions qu'il ne serait pas possible d'évaluer les candidatures en toute sérénité avant que les étudiants aient décidé de prendre un emploi pour l'été. Nos craintes étaient justifiées, comme l'ont prouvé les événements. La plupart des sommes consacrées au programme n'ont pas encore été affectées et les étudiants se sont mis à la recherche d'emplois.

Le gouvernement s'était alors félicité d'avoir mis au point ce programme trois semaines plus tôt que l'an dernier. Je ne vois pas tellement de raisons de se réjouir puisque les offres d'emploi pour étudiants—pour être quelque peu utiles—devraient être annoncées avant la nouvelle année afin que les candidats refusés aient la possibilité d'orienter ailleurs leurs recherches. Ce n'est pas comme si le gouvernement n'avait pas su que le problème de l'emploi des étudiants ne se poserait pas cette année encore. C'est la propre politique suivie par le

gouvernement qui a créé des conditions propres à entraîner virtuellement un chômage élevé. Cela fait, il aurait dû être prêt à lutter contre ses effets secondaires. Les critiques du programme faites par l'opposition ont laissé entendre que la somme allouée était nettement insuffisante. Cette inquiétude s'est encore une fois révélée juste. Les demandes auxquelles on ne pourra donner suite s'accumulent. Comme je l'ai demandé à la Chambre cet après-midi, j'aimerais savoir combien on rejettera de projets qui, sinon, auraient répondu aux critères de ce programme pour le seul motif que le gouvernement était à court d'argent, et combien on aurait créé d'emplois à l'aide des projets qui ont été rejetés pour cette unique raison. Si je ne reçois pas de réponse à cette question ce soir, j'ai l'intention de la faire inscrire au *Feuilleton* car j'estime qu'elle fait partie des informations que le public demandera pour juger de l'efficacité du programme gouvernemental.

Un autre souci formulé par les critiques de l'opposition lors de la présentation du programme, ce fut que le critère sur lequel on se fonderait pour juger si les projets seraient acceptables étaient trop vagues. Nous nous inquiétions de ce que les requérants soient obligés de refaire leurs demandes à la onzième heure pour n'avoir pas répondu à une norme dont ils n'auraient pas été informés d'avance.

Voilà pourquoi moi-même et d'autres avons posé à maintes reprises des questions au ministre sur les critères utilisés. C'est pourquoi nous avons été si nombreux à nous rendre à une réunion qu'ont organisée des fonctionnaires chargés de l'application du programme afin de l'expliquer aux députés. Nous avons posé des questions sur les critères, bien que la réunion ait eu lieu seulement une semaine avant la date-limite fixée pour les demandes.

Les événements ont prouvé le bien-fondé des inquiétudes que nous inspirait la non-publication des critères car, maintenant, on renvoie des projets aux auteurs, leur demandant de les remanier pour les rendre conformes à des critères dont ils ignoraient l'existence ou dont ils avaient mal compris le sens. On m'a signalé plusieurs exemples de ce genre. Je laisse au ministre le soin de se renseigner, n'ayant aucune raison de croire qu'il ne le fera pas.

J'ai voulu ce soir signaler expressément ce principe à la Chambre. Je demande maintenant qu'on nous donne l'assurance que les critères établis après qu'on eut annoncé le programme, qu'on n'a pas portés à la connaissance du grand public, qui ne figuraient pas dans les instructions fournies aux intéressés, n'entrent nullement en ligne de compte pour la détermination de l'admissibilité d'un projet soumis.

C'est avec intérêt que j'attends la réponse que l'on fera à cette requête. Ce programme échouera sûrement parce qu'il a été lancé si tardivement, qu'il est si mal financé et qu'on n'a même pas encore eu le temps de vraiment mettre en place l'appareil administratif voulu. Tout ce que je demande au gouvernement, c'est de ne pas rendre la situation pire et plus inéquitable qu'elle ne l'est déjà en tenant d'imposer des critères que personne, pas même le ministre, ne connaissait à l'avance.